

L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de **réductions d'application au 1^{er} décembre 2025**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application **'Edenred Discounts'**. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !



CONTENU

- Nouveaux salaires minima à partir du 1^{er} décembre 2025
- Indemnité en cas de non fourniture du matériel dans la coiffure

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



1. NOUVEAUX SALAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

Suite au dépassement de l'indice pivot du secteur, les rémunérations des travailleurs du secteur de la coiffure, des soins de beauté, des centres de fitness et des employés administratifs sont augmentées de 2% à partir du 1^{er} décembre 2025.

Les salaires s'établissent donc comme suit au 1^{er} décembre 2025 :

Salaires dans les salons de coiffure

Catégories	Salaires au 01/01/2025	Salaires au 01/12/2025
Cat. 1 – Emploi-tremplin	12,6406 €/h	12,8934 €/h
Cat. 2 – Diplômé ou 6 mois d'ancienneté dans le secteur	16,0467 €/h	16,3676 €/h
Cat. 3 – Autonome ou plus de 5 ans d'ancienneté dans le secteur	17,9941 €/h	18,3540 €/h
Cat. 4 – Fonction de direction opérationnelle	19,8789 €/h	20,2765 €/h
Cat. 5 – Fonction de direction fonctionnelle	3.481,01 €/m	3.550,63 €/m
Avec 10 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 10 %)	3.829,11 €/m	3.905,70 €/m
Avec 20 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 20 %)	4.177,21 €/m	4.260,76 €/m



info

COIFFURE, FITNESS & SOINS DE BEAUTÉ | CP 314 | DÉCEMBRE 2025



COIFFURE, FITNESS & SOINS DE BEAUTÉ | CP 314 | DÉCEMBRE 2025

Salaires dans les centres d'esthétique et de soins de beauté

Catégories	Salaires au 01/01/2025	Salaires au 01/12/2025
Cat. 1 – Emploi-tremplin	2.319,74 €/m	2.366,13 €/m
Cat. 2 – Diplômé ou 6 mois d'ancienneté dans le secteur	2.463,11 €/m	2.512,37 €/m
Cat. 3 – Après 2 ans d'ancienneté sectorielle	2.578,57 €/m	2.630,14 €/m
Après 5 ans (+ 5 %)	2.707,50 €/m	2.761,65 €/m
Après 10 ans (+ 10 %)	2.836,43 €/m	2.893,15 €/m
Après 15 ans (+ 15 %)	2.965,36 €/m	3.024,66 €/m
Après 20 ans (+ 20 %)	3.094,28 €/m	3.156,17 €/m
Cat. 4 – Fonction de direction opérationnelle	2.924,86 €/m	2.983,36 €/m
Après 10 ans d'ancienneté sectorielle	3.217,35 €/m	3.281,70 €/m
Cat. 5 – Fonction de direction fonctionnelle	3.155,83 €/m	3.218,95 €/m
Avec 10 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 10 %)	3.471,41 €/m	3.540,85 €/m
Avec 20 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 20 %)	3.787,00 €/m	3.862,74 €/m



Salaires dans les centres de fitness

Catégories & descriptions	Salaires au 01/12/2025	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 20 ans
		+ 5 %	+ 10 %	+ 20 %
Cat. 1 – Initiateur fitness ou initiateur fitness de groupe (sans diplôme ou – 6 mois)	2.146,24 €/m			
Cat. 2 – Initiateur fitness ou initiateur fitness de groupe (avec diplôme ou + 6 mois)	2.277,14 €/m	2.391,00 €/m	2.504,85 €/m	2.732,57 €/m
Cat. 3 – Instructeur fitness ou instructeur fitness de groupe	2.629,36 €/m		2.892,30 €/m	3.155,23 €/m
Cat. 4 – Personal trainer	2.749,40 €/m		3.024,34 €/m	3.299,28 €/m
Cat. 5 – Personal trainer spécialisé et instructeur spécialisé	3.343,66 €/m		3.678,03 €/m	4.012,39 €/m
Cat. 6 – Dirigeant opérationnel	2.982,58 €/m		3.280,84 €/m	3.579,10 €/m
Cat. 7 – Dirigeant fonctionnel	3.218,95 €/m		3.540,85 €/m	3.862,74 €/m



Les rémunérations des employés administratifs

Catégories	Salaires au 01/01/2025	Salaires au 01/12/2025
Cat. 1 – Emploi-tremplin	2.080,55 €/m	2.122,16 €/m
Cat. 2 – Tâches exercées sous surveillance	2.208,99 €/m	2.253,17 €/m
Cat. 3 – Tâches exercées sans surveillance – Exécution autonome		
Après 2 ans	2.312,48 €/m	2.358,73 €/m
Après 5 ans	2.415,91 €/m	2.464,23 €/m
Après 10 ans	2.622,83 €/m	2.675,29 €/m
Cat. 4 – Fonction de direction opérationnelle	2.622,83 €/m	2.675,29 €/m
Cat. 5 – Fonction de direction fonctionnelle	2.829,76 €/m	2.886,36 €/m
Avec 10 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 10 %)	3.112,74 €/m	3.175,00 €/m
Avec 20 ans d'ancienneté dans la fonction (+ 20 %)	3.395,71 €/m	3.463,63 €/m

2. INDEMNITÉ EN CAS DE NON FOURNITURE DU MATÉRIEL DANS LA COIFFURE

Nous vous rappelons que votre employeur est tenu de vous indemniser s'il ne vous fournit pas et n'entretient pas les outils de travail nécessaires à la réalisation de vos tâches.

Vous pouvez en effet lui réclamer un **remboursement forfaitaire annuel de € 549,1143 net** (frais propres à l'employeur) au 1^{er} décembre 2025.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, utiliser votre propre matériel de travail. Dans ce cas, vous devrez signer chaque année une déclaration attestant de votre volonté de faire usage de tout ou partie de votre propre matériel de coiffure. Bien évidemment, dans ce cas de figure, le remboursement forfaitaire ne sera pas dû par votre employeur.

